

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 15 NOVEMBRE, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

**Date de convocation : 09 novembre 2023**

**MEMBRES PRESENTS :**

François NEBOUT, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Robert LECOCQ, Marie-Laure DUMONT, Marianne IRIARTE-HUET, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWE-NANA, Pascal BUCHEMEYER, Mallory PEYRONAUD, Frédéric CROS, Sandra BISBAU, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Christine DALLA VALLE, William JACQUILLARD.

**MEMBRES EXCUSES :**

Nathalie DURANDET, Christophe MONTEIRO, Erika BONNEAU, Hassen SFAR, Sabrina BURON.

**POUVOIRS :**

Nathalie DURANDET donne pouvoir à François NEBOUT,  
Christophe MONTEIRO donne pouvoir à Jérôme GRIMAL,  
Erika BONNEAU donne pouvoir à Annie MARAIS,  
Hassen SFAR donne pouvoir à Fadilla DAHMANI,  
Sabrina BURON donne pouvoir à Frédéric CROS.

**MEMBRE ABSENT :**

Louis-Adrien DELARUE.

Monsieur Frédéric MILLAC a été nommé secrétaire de séance

**N° 2023-128- Vie sportive-Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport (A.N. S) -  
Campagne 2024- Crédits régionalisés pour la création d'un Skatepark**

Dans le cadre de sa politique culturelle et sportive, la ville de Soyaux met en accès libre au complexe des Rochers des modules de skate.

Il s'avère que ces modules ne sont plus adaptés aux nouvelles pratiques de sports urbains. Créer un skatepark sur ce complexe situé près du collège Pierre Mendès France, de l'I.M.E, du Bourg et non loin du Champ de Manœuvre permettrait d'offrir des activités accessibles à toutes les générations.

L'octroi d'une subvention du Fonds de l'A. N. S d'un montant estimé de 60 000€, permettrait de créer un skatepark.

**Coût estimatif de l'opération : 90 000€**

Vu les aides en place de l'agence Nationale du Sport,

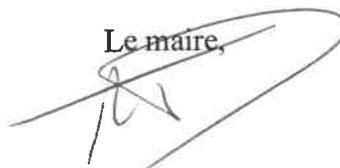
Considérant le projet politique de la commune de Soyaux en matière de Sport, et notamment des nouveaux sports urbains,

Considérant le coût de création d'un skatepark,

**Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à solliciter l'Agence Nationale du Sport pour l'attribution et le versement d'une subvention d'un montant de 60 000 € au titre de la campagne 2024 dans le cadre de la création d'un skatepark et à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention.**

**Fait et délibéré en mairie, le 15 novembre 2023.**

Le maire,



**François NEBOUT**